Investis à long terme



—Rapport sur l'investissement responsable 2020



L'Office d'investissement des régimes de pensions du secteur public (Investissements PSP ou PSP) est l'un des plus importants gestionnaires de fonds pour des régimes de pensions au Canada avec un actif net sous gestion de 169,8 milliards de dollars au 31 mars 2020. Notre équipe diversifiée et hautement qualifiée de 888 professionnels travaille à partir de nos bureaux de Montréal, de New York, de Londres, de Hong Kong et de notre siège social à Ottawa.

 $169.8^{\$}$ Milliards d'actif net sous gestion¹

Répartition diversifiée de l'actif1

% de l'actif net total sous gestion

PMARS² **Placements**

privés

Placements immobiliers Placements en infrastructures **Titres** de créance Placements en ressources naturelles

47,8% 14,2% 14,0%

10,8%

7.8%

4.5%

Table des matières

- 1 PSP et l'investissement responsable
- 2 Message de la direction
- 3 Principales réalisations
- 6 Notre cadre ESG évolutif
- 7 Trouver l'angle dans les changements et les perturbations
- 16 Se préparer pour l'avenir
- 17 Annexe - Rapport sur les changements climatiques
- 22 Glossaire



Au 31 mars 2020. Exclut la trésorerie et les équivalents de trésorerie et le portefeuille complémentaire Tous les montants en dollars dans ce rapport sont exprimés en dollars canadiens, sauf indication contraire.

Marchés publics et stratégies de rendement absolu

L'approche d'investissement responsable d'Investissements PSP s'inscrit dans notre engagement à agir dans l'intérêt de nos contributeurs et de nos bénéficiaires.

Les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) figurent parmi les plus importants moteurs de changement du monde actuel et leurs retombées sont importantes pour les entreprises et les investisseurs à long terme. Tournés vers l'avenir, nous tenons compte des risques et des opportunités ESG dans nos processus de placement en vue d'améliorer le rendement, d'orienter les capitaux vers des secteurs plus attrayants et d'atténuer les enjeux potentiels.

Chez PSP, l'investissement responsable est un processus actif qui tient compte des facteurs ESG dans l'ensemble des classes d'actifs, au sein des activités de revue diligente des placements et de gestion d'actifs, ainsi que lors de la sélection des partenaires externes et de notre collaboration avec eux. De plus, nous engageons un dialogue régulier avec nos sociétés en portefeuille dans le but d'améliorer les pratiques ESG pertinentes, convaincus qu'en dialoguant sur une base continue, nous pouvons encourager un comportement d'entreprise durable et améliorer le rendement à long terme.

Nos équipes de placement évaluent les risques et les opportunités ESG afin de prendre des décisions de placement plus éclairées. Les équipes sont soutenues par notre groupe dédié à l'investissement responsable, qui relève du bureau du chef des placements et agit en tant que centre d'expertise ESG. Le groupe Investissement responsable collabore avec les classes d'actifs pour surveiller et mettre en œuvre des activités d'investissement responsable à l'échelle du portefeuille global, offrir des conseils sur les thèmes et les tendances ESG, accroître notre capacité interne en partageant les connaissances sur le sujet, et collaborer avec les pairs de l'industrie pour favoriser le changement systémique sur les principaux enjeux ESG.

Après avoir établi des bases solides, nous poursuivons nos efforts en faisant constamment évoluer nos pratiques pour tenir compte des risques et des opportunités ESG émergents.

Pour rester en tête et se positionner en vue de réaliser son mandat, PSP garde le regard rivé sur l'horizon, se prépare à affronter l'avenir et continue de trouver l'angle dans les changements et les perturbations.



DSP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Message de la direction



En tant qu'investisseur à long terme, PSP a mis sur pied une base solide pour intégrer les risques et les opportunités ESG dans ses processus de placement, bien consciente de leurs répercussions – tant positives que négatives – sur les rendements.

Pendant que la société continue de lutter contre la pandémie de COVID-19, nous constatons de visu l'impact que les enjeux sociaux et environnementaux peuvent avoir sur la planète et les marchés financiers, et nous verrons certainement apparaître des répercussions à plus long terme au cours des mois et des années à venir.

Tout au long de 2019, les changements climatiques étaient au cœur des thèmes ESG privilégiés par les investisseurs. Nous constatons de plus en plus que les changements climatiques et la transition vers une économie plus faible en carbone vont probablement influer de façon importante sur le prix des actifs et le profil de risque et de rendement des placements. Nous avons continué à mettre en œuvre notre approche pluriannuelle en matière de changements climatiques, axée sur l'intégration des facteurs liés au phénomène dans nos décisions de placement, la surveillance de l'exposition de notre portefeuille aux changements climatiques et le dialogue avec les sociétés en portefeuille afin de promouvoir une meilleure divulgation des risques financiers à cet égard. Nous vous invitons à lire notre rapport sur les changements climatiques aux pages 17 à 21, qui s'inscrit dans les recommandations du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD).

Bien que les changements climatiques demeurent une priorité en 2020, la propagation rapide de la COVID-19 au début de l'année a nécessité des mesures tout aussi rapides. Nous avons communiqué avec certaines sociétés de notre portefeuille de placements privés pour partager nos ressources et offrir un accès à des experts afin de les soutenir durant la crise. Pour les sociétés inscrites en bourse dans lesquelles nous investissons, nous avons adopté des mesures exceptionnelles pour la saison des votes par procuration de 2020 afin

de soutenir les intérêts des actionnaires et la continuité des conseils d'administration, incluant la tenue d'assemblées annuelles virtuelles et, dans certains cas, la réélection d'administrateurs.

À l'avenir, nous continuerons à nous assurer que les sociétés dans lesquelles nous investissons respectent des normes élevées de pratiques d'affaires responsables, notamment qu'elles déterminent et gèrent leurs risques ESG, qu'elles soient dotées d'un conseil d'administration mobilisé et efficace, et qu'elles agissent dans l'intérêt de leurs actionnaires et de celui de leurs parties prenantes. Nous poursuivrons notre stratégie pluriannuelle en matière de changements climatiques et, de façon plus générale, nous chercherons à comprendre les retombées sociales et environnementales de nos placements, et la façon dont elles se répercutent sur le rendement financier.

Nous gardons toujours le cap sur l'avenir et nous nous préparons pour les opportunités et les défis futurs. Nous croyons que c'est dans l'intérêt des bénéficiaires et des contributeurs des régimes de pensions du secteur public canadien et, qu'ainsi, nous favoriserons les rendements à long terme de nos placements.

Nous vous remercions pour votre soutien et votre confiance soutenus.

Neil Cunningham

Président et chef de la direction

Eduard Van Gelderen Chef des placements Lors de notre dernier rapport sur l'investissement responsable, nous avions établi quatre priorités pour guider nos activités et nos collaborations durant l'exercice financier 2020. En dialoguant avec les investisseurs institutionnels, les partenaires de placement, les associations de l'industrie, les organismes de réglementation, le milieu universitaire et d'autres parties prenantes, nous contribuerons à l'atteinte des objectifs, tout en stimulant le changement systémique à l'égard des principaux enjeux ESG.

Composition et diversité du conseil d'administration des sociétés inscrites en bourse - 4

Divulgation et pratiques exemplaires en matière d'ESG-4

Surveillance des principaux indicateurs de performance ESG dans notre portefeuille global - 5

Changements climatiques - 5

⁵SP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Composition et diversité du conseil d'administration des sociétés inscrites en bourse

Notre priorité: maintenir nos dialogues et nos activités de vote par procuration afin de nous assurer que les conseils d'administration des sociétés inscrites en bourse possèdent les compétences, l'expertise et l'indépendance requises pour exercer un leadership et une surveillance efficaces.

Principales réalisations et collaborations

- Soutien à plus de 30 dialogues en matière de diversité de genre au sein des conseils d'administration et des équipes de haute direction par l'intermédiaire de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance et du groupe d'investisseurs canadiens du Club des 30 %. Nous avons constaté des résultats positifs dans près de 50 % de ces dialogues.
- Exercice de nos droits de vote pour tenir les membres des comités de nomination des conseils d'administration responsables de la mise en place de politiques et de cibles crédibles pour accroître la diversité.
- Participation au conseil d'administration de la Coalition canadienne pour une bonne gouvernance, dont la mission consiste à promouvoir de bonnes pratiques de gouvernance au sein des sociétés canadiennes inscrites en bourse et à améliorer le cadre réglementaire du Canada.
- Maintien de notre participation au sein du comité aviseur des investisseurs de l'Association canadienne des gestionnaires de caisses de retraite, qui cherche à promouvoir de saines pratiques de placement et de gouvernance dans l'intérêt des promoteurs et des bénéficiaires de régimes de retraite.

Divulgation et pratiques exemplaires en matière d'ESG

Notre priorité: continuer d'encourager une meilleure divulgation de l'information de la part des sociétés dans lesquelles nous investissons, de même que de promouvoir l'adoption de pratiques ESG exemplaires auprès de nos gestionnaires externes et de nos gestionnaires de fonds.

Vision de l'avenir

Le rapport des Autorités canadiennes en valeurs mobilières sur la représentation féminine aux postes d'administrateurs et de membres de la haute direction dévoilait qu'environ la moitié d'un échantillon de 641 émetteurs à la Bourse de Toronto avait adopté des politiques liées à la représentation féminine sur leur conseil. Or, le pourcentage des sièges occupés par des femmes au Canada est demeuré faible, à 17%, en 2019. Nous continuerons de mettre l'accent sur la diversité de genre, mais dans un cadre plus large de diversité sous toutes ses formes au conseil d'administration et dans les postes de haute direction afin de diversifier les points de vue, d'encourager la prise de décisions plus éclairées et de soutenir la création de valeur.

Principales réalisations et collaborations

- Organisation de séances de formation pour les membres des conseils d'administration des sociétés privées dans lesquelles PSP investit afin d'échanger sur la gouvernance en matière d'ESG.
- Adhésion à la Sustainability Accounting Standards Board (SASB) Alliance, en soutien à SASB, un organisme sans but lucratif qui a établi des normes de divulgation des facteurs ESG importants, propres à des secteurs et des industries, afin de faciliter la communication de renseignements importants sur le plan financier et utiles à la prise de décisions entre les entreprises et les investisseurs.
- Adhésion aux Principes pour l'investissement responsable (PRI), et participation active au sein du comité consultatif PRI au Québec, du comité des événements et du comité des marchés privés du PRI.
- Adhésion au groupe de travail du comité ESG de CFA Montréal pour favoriser la sensibilisation et l'éducation dans le milieu financier.
- Contribution à des dialogues collaboratifs aux côtés d'autres investisseurs institutionnels, avec la conviction que cette forme de mobilisation peut s'avérer la méthode la plus efficace pour faire progresser les pratiques exemplaires de gouvernance et d'ESG des sociétés et autres entités en portefeuille.

Vision de l'avenir

Les exigences de divulgation en matière d'ESG et les initiatives volontaires de présentation de l'information – comme le cadre d'évaluation des facteurs ESG importants de SASB, le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) et le GRESB – augmentent leur influence à l'échelle mondiale et devraient continuer à favoriser les pratiques exemplaires, la présentation de l'information et la divulgation en matière d'ESG.

⁵SP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Surveillance des principaux indicateurs de performance ESG dans notre portefeuille global

Notre priorité: perfectionner nos outils pour surveiller et gérer les principaux indicateurs de performance ESG, sachant que la gestion efficace des facteurs ESG augmente la probabilité que le rendement des entreprises soit supérieur à long terme.

Principales réalisations et collaborations

- Poursuite des initiatives visant à nous renseigner sur la performance ESG de notre portefeuille, y compris à l'aide de tableaux de bord qui utilisent de nouvelles plateformes pour intégrer des données ESG, des indicateurs de performance et des informations sur les marchés publics et privés.
- Lancement et mise en œuvre d'un cadre de surveillance ESG harmonisé au GRESB pour notre portefeuille de placements immobiliers, afin de faciliter les dialogues avec nos partenaires et de surveiller leurs pratiques et le rendement de leurs actifs.
- Adhésion au comité consultatif des marchés privés du PRI pour faire progresser les discussions sur les principaux indicateurs de performance ESG et la surveillance durant l'investissement.

Vision de l'avenir

La surveillance des facteurs ESG suite à la décision de placement gagne du terrain parmi les investisseurs qui comprennent l'importance de cette pratique pour déceler les occasions d'atténuer les risques et pour stimuler la création de valeur. Nous croyons que cette pratique continuera de s'imposer au fil des ans en mettant de plus en plus l'accent sur l'importance financière significative et la mesure des impacts des facteurs ESG de façon plus générale.

Changements climatiques

Notre priorité: continuer à déployer notre approche pluriannuelle en matière de changements climatiques pour tenir compte de l'une des tendances structurelles à long terme qui, nous croyons, auront une incidence importante sur les risques et les rendements des placements, dans l'ensemble des secteurs, des régions et des classes d'actifs.

Principales réalisations et collaborations

- Poursuite de la mise en œuvre de notre approche en matière de changements climatiques; progrès notable en ce qui a trait à l'évaluation des risques de transition et des risques physiques, de même que de la résilience du portefeuille; et amélioration de la divulgation harmonisée au TCFD.
- Participation active à l'initiative du Groupe CSA visant à développer une définition canadienne du financement vert et de transition, fondée sur les recommandations du rapport canadien du Groupe d'experts sur la finance durable, pour appuyer la transition vers une économie plus faible en carbone.
- Pour plus de détails sur notre stratégie, nos réalisations et la divulgation harmonisée au TCFD, consultez la section consacrée aux changements climatiques du présent rapport aux pages 17 à 21.

Vision de l'avenir

Les changements climatiques continueront de figurer au sommet des préoccupations des investisseurs compte tenu de la sensibilisation et de la compréhension croissantes des risques de transition et des risques physiques liés au climat. Parallèlement, la transition vers une économie plus faible en carbone créera de nouvelles opportunités pour les investisseurs à long terme.

OSP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Notre cadre ESG évolutif

Les activités d'investissement responsable de PSP sont un fondement important de la stratégie du Groupe du chef des placements et de l'approche du portefeuille global. Au cours des dernières années, nous avons jeté des bases solides pour l'investissement responsable et un cadre robuste pour l'intégration des facteurs ESG et de l'actionnariat engagé. Notre approche a évolué au fil du temps, comme en font foi l'intégration des facteurs ESG dans le cadre élargi de gestion des risques liés à nos placements et dans notre politique de financement, de même que l'importance accordée aux facteurs ESG dans nos convictions fondamentales en matière de placement.

Notre cadre ESG se renouvelle continuellement pour s'adapter à l'évolution des tendances et des risques. À l'exercice financier 2020, nous avons actualisé notre Politique sur l'investissement responsable et nos Principes sur le vote par procuration pour mettre l'accent sur l'importance significative des facteurs ESG et la création de valeur.

L'accent sur l'importance significative consiste à s'assurer que nous tenions bien compte des facteurs ESG qui pourraient avoir des répercussions importantes sur le rendement financier ou opérationnel d'une entreprise. Nous croyons que les investisseurs qui n'intègrent pas les facteurs ESG importants dans leur processus pourraient surévaluer un placement ou passer à côté de nouvelles opportunités d'affaires.

Au cours de l'exercice financier 2020, nous avons également introduit de nouveaux outils pour nous aider à mieux déceler, gérer et surveiller les facteurs ESG. Nous avons également intégré le cadre d'évaluation de l'importance significative des facteurs ESG de SASB au sein de notre approche en matière de placements sur les marchés publics et privés. Enfin, nous avons développé des notes d'information sur les facteurs ESG, ainsi qu'une trousse d'outils sur les changements climatiques destinée aux équipes de placement de PSP.

Façonner notre angle

Le groupe Investissement responsable agit comme un centre d'expertise au sein de PSP mais les équipes de placement demeurent responsables de la mise en œuvre de notre cadre ESG. Le partage de connaissances en continu est au cœur de notre approche, puisqu'il permet de nous assurer de pouvoir détecter, évaluer et surveiller les facteurs ESG existants et émergents. De plus, le programme d'orientation des nouveaux employés comprend une introduction à l'investissement responsable et les professionnels des équipes de placement nouvellement embauchés suivent des séances de formation individuelles sur l'intégration des facteurs ESG. Le groupe Investissement responsable tient également des séances d'apprentissage personnalisées en fonction des classes d'actifs et des stratégies de placement. Pour nous assurer que notre cadre ESG demeure dynamique et robuste, nous tirons régulièrement profit des informations, tendances et données fournies par les professionnels à l'échelle de notre organisation.

Trouver l'angle dans les changements et les perturbations

Une base solide pour l'intégration ESG-8

Intégration ESG dans les placements gérés à l'interne

Analyse des placements et processus décisionnel - 9

Dialogue actionnarial auprès des sociétés inscrites en bourse - 10

Gestion des placements sur les marchés privés - 13

Intégration ESG dans les placements gérés à l'externe

Évaluation de nos partenaires - 14

Dialogue avec nos partenaires - 15

Pratiques exemplaires émergentes - 15

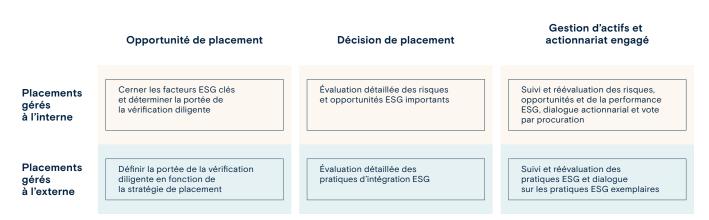
Une base solide pour l'intégration ESG

Notre cadre d'intégration ESG est ancré dans notre approche de portefeuille global, ce qui nous permet de gérer les facteurs ESG importants tout au long du cycle de vie de chaque placement. Nous ne nous contentons pas de déceler et d'évaluer les risques ESG, nous cherchons également à maximiser les opportunités générées par les tendances ESG. Durant la détention d'un placement, nous gérons et surveillons activement les facteurs ESG importants en vue d'atténuer les risques et d'accroître la valeur.

En tout temps, notre processus est flexible et dynamique, en plus de s'adapter rapidement aux différentes classes d'actifs et stratégies de placement, et de tenir compte des enjeux ESG émergents. Par exemple, à l'exercice financier 2020, nous avons ciblé davantage la gouvernance des sociétés inscrites en bourse sur les marchés émergents, l'évaluation des risques physiques liés au climat de nos actifs réels et notre compréhension de la durabilité des chaînes d'approvisionnement de nos sociétés privées en portefeuille.

Le graphique ci-dessous offre un aperçu de l'évaluation des facteurs ESG à différentes étapes du processus de placement.

Cadre d'intégration des facteurs ESG



Les pages suivantes présentent plus en détail la façon dont notre approche d'intégration ESG s'applique à l'échelle des placements gérés à l'interne et à l'externe.

>SP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Intégration ESG dans les placements gérés à l'interne

Analyse des placements et processus décisionnel

Dans le cadre de l'analyse des placements et du processus décisionnel des placements gérés à l'interne, nous effectuons une évaluation approfondie des risques et opportunités ESG importants. Les observations qui en découlent sont intégrées à la thèse d'investissement et évaluées de concert avec les facteurs financiers traditionnels.

Opportunités sur les marchés publics

Lorsque nous envisageons des positions en gestion active de titres négociés en bourse, notre approche en matière d'ESG consiste à prioriser les pratiques de gouvernance d'entreprise, notamment à l'égard de la composition et de l'efficacité du conseil d'administration, des pratiques de rémunération des dirigeants et des droits des actionnaires. Nous croyons que les entreprises bien dirigées gèrent plus efficacement les facteurs sociaux et environnementaux et sont plus enclines à prospérer au fil du temps. C'est pourquoi l'évaluation de la gouvernance demeure au cœur de notre approche.

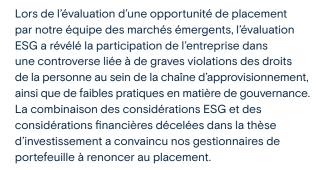
Les risques et opportunités ESG sont pleinement intégrés au processus des placements de PSP sur les marchés publics. Chaque nouvelle recommandation est évaluée à la lumière des facteurs ESG importants. À l'exercice financier 2020, plus de 100 évaluations ESG approfondies ont été réalisées pour les positions gérées de façon active par l'équipe des placements sur les marchés publics.

Opportunités sur les marchés privés

Le processus de revue diligente et d'évaluation ESG des placements sur les marchés privés sont adaptés sur mesure et varient selon l'industrie, le secteur et la région. Au besoin, nous retenons les services d'experts et de consultants externes pour obtenir des renseignements supplémentaires. À l'exercice financier 2020, les considérations ESG ont été revues dans le cadre de plus de 150 transactions directes au sein des cinq classes d'actifs des marchés privés de PSP. Les facteurs ESG qui ont été soulevés le plus souvent sont la gouvernance d'entreprise, les changements climatiques, l'éthique commerciale, la qualité et la sécurité des produits et services, la gestion du capital humain et la cybersécurité.

Étude de cas

Renoncer à un placement



Étude de cas

Aller de l'avant avec un placement

Lorsque nous avons envisagé un coinvestissement dans une maison d'édition numérique, notre processus de revue diligente ESG a démontré que l'entreprise ciblée réussissait à atténuer les principaux risques en maintenant des normes élevées sur le plan du code d'éthique et de l'intégrité du contenu, de même qu'en adoptant de bonnes pratiques en matière de cybersécurité et de protection des données. Satisfaits de l'approche de l'entreprise, l'équipe des placements sur les marchés privés a décidé d'aller de l'avant.



PSP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Dialogue actionnarial auprès des sociétés inscrites en bourse

Nous utilisons notre qualité d'actionnaire pour promouvoir des pratiques de saine gouvernance, et ce, en exerçant nos droits de vote par procuration et en maintenant un dialogue régulier auprès des sociétés sur les facteurs ESG importants. Nous surveillons la performance et les enjeux ESG afin d'éclairer nos décisions de vote et de prioriser nos dialogues avec les entreprises.

Nos Principes sur le vote par procuration (les « Principes ») sont appliqués de façon flexible pour soutenir le succès à long terme des sociétés dans lesquelles nous investissons. À la lumière de la pandémie de COVID-19, nous avons adopté des mesures exceptionnelles pour la saison de votes par procuration de 2020 afin d'assurer les intérêts des actionnaires et la continuité des conseils d'administration.

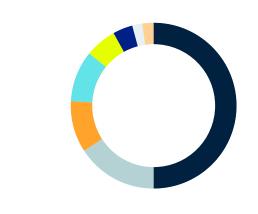
Vote par procuration

Nos Principes définissent nos attentes à l'égard de la gouvernance d'entreprise et des pratiques commerciales durables pour les sociétés inscrites en bourse dans lesquelles nous investissons. Ils précisent les sujets sur lesquels nous pouvons voter de temps à autre et guident nos décisions de vote. Nous nous efforçons d'exprimer nos droits de vote lors de toutes les assemblées des actionnaires. Notre approche est pragmatique et tient compte des lois locales, des pratiques de gouvernance en vigueur et des circonstances particulières d'une entreprise dans l'interprétation et l'application des Principes.

Au cours de l'exercice financier 2020, nous avons voté à 5 045 assemblées pour un total de 52 436 résolutions de la direction et des actionnaires dans toutes les régions du monde. Nous avons consacré un temps considérable aux résolutions liées au conseil d'administration. D'après notre expérience, un leadership et une supervision efficaces du conseil d'administration donnent lieu à une gouvernance rigoureuse, notamment à l'égard des facteurs environnementaux et sociaux.

Notre registre de vote par procuration est disponible sur notre site Web (en anglais seulement).





_	50 % 16 %	Composition des conseils d'administration et des comités Finances et auditeurs (Irrégularité des auditeurs)
-	10%	Rémunération
-	10%	Structure du capital
-	6%	Fusions et acquisitions et protection contre les prises de contrôle
	4%	Résolutions d'actionnaires
	2%	Modification des statuts
-	2%	Autres

⁵SP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Appliquer la notion d'importance des facteurs ESG au sein du dialogue

Le dialogue actionnarial est un élément essentiel de notre approche d'investissement responsable. Il se veut collaboratif, constructif et continu puisque nous cherchons à comprendre l'approche et les stratégies de la direction d'une entreprise sur le plan de la gestion des tendances émergentes et de l'atténuation des risques au fil du temps. Nous engageons parfois un dialogue directement avec les entreprises, par l'entremise de notre fournisseur de services mondial en dialogue actionnarial ou en collaboration avec d'autres investisseurs. Nous favorisons une stratégie de dialogue sur mesure en fonction de la nature des enjeux. Nous l'adaptons également si les enjeux sont propres à PSP ou au cœur de la stratégie de placement. Lorsque c'est possible, cependant, nous préférons entretenir des dialogues collaboratifs par le biais de notre fournisseur de services mondial en dialogue actionnarial ou avec d'autres investisseurs institutionnels. Nous observons que ces méthodes sont souvent plus fructueuses pour faire progresser la saine gouvernance et les pratiques ESG au sein des entreprises et autres organisations en portefeuille.

Les entreprises avec lesquelles nous établissons un dialogue sont sélectionnées selon certains facteurs, comme notre capacité à créer de la valeur à long terme pour les actionnaires, la taille de notre placement, les probabilités de réussite du dialogue et l'importance significative des enjeux ESG auxquels elles font face.

Processus de sélection pour le dialogue

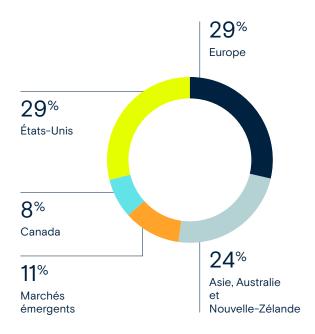


Durant l'exercice financier 2020, nous avons engagé un dialogue avec 790 sociétés inscrites en bourse, que ce soit directement, avec l'appui d'un fournisseur de services mondial en dialogue actionnarial, ou en collaboration avec des investisseurs aux vues similaires et des associations de l'industrie.

Ces dialogues ont été entrepris à l'échelle mondiale auprès d'un grand nombre d'industries. Ils ont été initiés par notre équipe, par l'entremise d'un fournisseur de services mondial en dialogue actionnarial ou lors du vote par procuration, dans le but d'aborder les risques et opportunités liés aux facteurs ESG les plus importants.

La majorité de nos dialogues portait sur les pratiques de gouvernance d'entreprise et donc, par le fait même, appuyait une saine gestion des facteurs environnementaux et sociaux.

Dialogues actionnariaux – Par pays ou par région (exercice 2020)



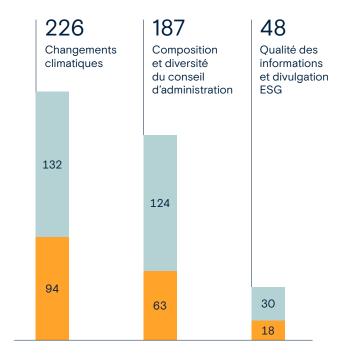
Progresser et atteindre des résultats

Thèmes des dialogues: les changements climatiques, la gestion du capital humain, les droits de la personne et l'efficacité du conseil d'administration

En 2012, avec le soutien de notre fournisseur de services mondial en dialogue actionnarial et de concert avec un groupe de propriétaires et de gestionnaires d'actifs importants, nous avons amorcé un dialogue avec un fabricant automobile au sujet de l'indépendance de son conseil d'administration. L'entreprise a nommé son premier administrateur externe à la suite de nos discussions initiales, puis a nommé une administratrice en 2018. Au cours de la dernière année, l'entreprise a développé une analyse de scénarios liés aux changements climatiques dans le cadre de son plan d'affaires à moyen terme et a travaillé à la mise en œuvre des normes de divulgation de l'information financière du Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD). L'entreprise continue de tenir compte des facteurs ESG importants dans la stratégie d'innovation liée à la conception de ses produits, et s'est engagée à investir dans le développement d'une plateforme pour les véhicules électriques à batterie.

Progrès du dialogue au cours de l'exercice 2020

- Changement positif
- Aucun changement



Étude de cas

Aborder la réalité des changements climatiques

Thèmes des dialogues: les rapports intégrés et autres divulgations

Les enjeux liés aux changements climatiques auront probablement des répercussions importantes sur la grande majorité des industries; cependant, les risques climatiques se manifesteront sans doute différemment pour chacune d'entre elles. Dans le secteur bancaire commercial, l'intégration des facteurs ESG dans l'analyse de crédit peut avoir une influence sur l'exposition au risque de crédit et sur le rendement financier. Avec notre fournisseur de services mondial en dialogue actionnarial, nous avons engagé un dialogue avec une banque européenne pour comprendre son processus d'intégration des enjeux climatiques dans ses pratiques bancaires et d'autres segments de ses activités, ainsi que son intégration des recommandations du TCFD, lesquelles sont soutenues par PSP. Nous sommes heureux de constater que la banque s'est engagée à tenir compte des changements climatiques dans son scénario de risque et qu'elle a récemment publié une divulgation harmonisée aux recommandations du TCFD.



Gestion des placements sur les marchés privés

De plus en plus, les investisseurs sur les marchés privés cherchent à développer des entreprises durables et résilientes en surveillant et en gérant de façon systématique les facteurs ESG importants des entreprises dans lesquelles ils investissent. Chez PSP, nous prenons également des mesures pour constamment améliorer la résilience de notre portefeuille. Nous tirons parti de nos participations importantes et de notre accès direct aux sociétés en portefeuille pour influencer leurs pratiques ESG et améliorer leur performance à long terme.

Nous maintenons des relations étroites avec les sociétés privées en portefeuille et leur offrons notre aide et notre soutien au besoin. En réponse à l'éclosion de la COVID-19, PSP a partagé des plans de continuité des affaires et des plans d'urgence, ainsi que des ressources pour les aider à traverser la crise. Nous leur avons également offert un accès à des experts pour les conseiller durant la crise au sujet d'enjeux liés à la COVID-19 et propres à leur entreprise ou à leur industrie.

PSP détient des actifs privés à long terme. À ce titre, nous ciblons de plus en plus les indicateurs clés de performance ESG qui vont au-delà des données financières traditionnelles, afin de déceler les divers leviers d'atténuation des risques et de création de valeur. Le développement d'une approche structurée pour la surveillance des principaux indicateurs de performance ESG facilitera un dialogue éclairé avec les sociétés et actifs en portefeuille, notamment sur la façon de créer de la valeur pour les actionnaires.

Au cours du dernier exercice financier, nous avons développé un cadre de surveillance des facteurs ESG pour notre portefeuille de placements immobiliers. Ce cadre nous aide à évaluer de façon systématique les pratiques ESG de nos partenaires immobiliers et à rassembler davantage de données sur nos actifs, notamment en ce qui a trait à la consommation énergétique, la consommation d'eau et les émissions de gaz à effet de serre.

Nous avons également entamé des discussions avec nos groupes de placements en infrastructures, de placements privés et de placements en ressources naturelles pour déterminer de quelle façon nous pouvons tirer parti des nouvelles plateformes de données et des cadres de surveillance des facteurs ESG pour faire le suivi de la performance ESG de notre portefeuille. L'intégration des facteurs ESG dans les activités de gestion d'actif pour les marchés privés demeurera une priorité au cours du prochain exercice financier.

Quelques exemples de pratiques exemplaires de nos sociétés en portefeuille

Placements immobiliers

- Technologies du bâtiment axées sur l'efficacité et le développement durable;
- Utilisation de matériaux de construction faibles en carbone et mesure de l'empreinte carbone;
- Attention accrue au bien-être des locataires.

Placements privés et titres de créance

- Accent accru sur la diversité au sein du conseil d'administration et à l'échelle de l'entreprise, ainsi que sur la durabilité de la chaîne d'approvisionnement, l'analyse du cycle de vie des produits et la cybersécurité;
- Harmonisation des activités avec les normes internationales en fonction des activités de l'entreprise, comme le Pacte mondial de l'ONU.

Placements en infrastructures

- · Analyse comparative de la performance ESG d'un actif;
- Risques et opportunités liés à la transition vers une économie faible en carbone dans certaines régions et certains secteurs.

Placements en ressources naturelles

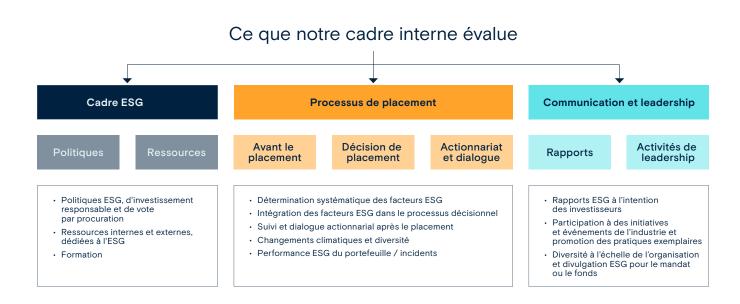
- Accent accru sur les répercussions des risques géopolitiques et des enjeux sociaux sur la chaîne d'approvisionnement mondiale des matières premières agricoles;
- Analyse des répercussions du climat et des changements climatiques et mise en place de mesures d'atténuation des impacts.

Intégration ESG dans les placements gérés à l'externe

Nous allouons une partie de notre capital à des mandats et des placements gérés à l'externe dans l'ensemble de nos portefeuilles sur les marchés publics et privés. Pour ce faire, il est essentiel de forger de bonnes relations. Nous dialoguons régulièrement avec nos partenaires externes au sujet des enjeux ESG tout au long du cycle de vie des placements.

Évaluation de nos partenaires

Afin de mieux comprendre la façon dont nos partenaires envisagent et surveillent les risques et opportunités liés aux facteurs ESG, nous avons élaboré à l'interne un cadre d'évaluation propre à PSP qui étudie leurs pratiques ESG à l'aide de plus de 35 indicateurs de performance et de trois piliers clés:



Sachant que les pratiques ESG sont en constante évolution, nous avons perfectionné notre approche au cours de l'exercice financier 2020 en développant des cadres propres à chacune des classes d'actifs, qui tiennent compte des pratiques exemplaires de l'industrie. Par exemple, nous avons créé des cadres d'évaluation propres à nos stratégies de dette sur

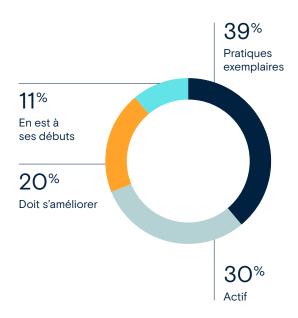
les marchés émergents, de capital de risque et de fonds de fonds. Nous avons également ajouté des indicateurs de performance clés pour nous aider à mesurer l'approche de nos partenaires en matière d'intégration des changements climatiques et des questions de diversité à l'échelle du portefeuille et de l'entreprise.

Dialogue avec nos partenaires

Au cours de l'exercice financier 2020, nous avons évalué les pratiques d'intégration ESG de 38 nouveaux placements et de six mandats gérés à l'externe. Au cours des trois dernières années, nous avons pu constater à quel point l'intégration des facteurs ESG est devenue répandue dans l'industrie. Environ 70 % de nos placements gérés à l'externe sont assujettis à des approches rigoureuses pour intégrer les facteurs ESG lors des décisions de placement et appliquent les principes ESG à l'ensemble de leurs activités et stratégies de placement.

En lien avec notre volonté d'encourager les pratiques exemplaires de l'industrie en matière d'intégration des facteurs ESG, nous avons également maintenu un dialogue avec nos partenaires externes tout au long de l'exercice financier. Ceci nous a permis de suivre leurs approches d'intégration et la performance ESG de leur portefeuille, ainsi que de partager les pratiques exemplaires et certaines opportunités d'amélioration.

Indice de référence ESG pour les placements gérés à l'externe



Vision de l'avenir: pratiques exemplaires émergentes

Les pratiques ESG de nos partenaires externes évoluent rapidement. Tout au long de notre processus d'évaluation de l'exercice 2020, nous avons constaté l'évolution de pratiques ESG exemplaires qui, selon nous, deviendront monnaie courante à l'avenir. Certaines de ces tendances¹¹ sont présentées ci-dessous:

Marchés publics

- Les équipes de placement assument la responsabilité de l'intégration des facteurs ESG dans leur analyse de placement avec l'aide des spécialistes ESG.
- Les données liées aux changements climatiques sont solidement intégrées dans la modélisation financière.
- Utilisation de données non structurées dans l'analyse des facteurs ESG.
- De nombreux partenaires ont développé à l'interne des cadres d'intégration propres.
- · Chaque mandat fait l'objet d'un rapport ESG.

Marchés privés

- Une attention particulière est portée à la saine gestion des facteurs ESG dans les activités de gestion d'actifs et de création de valeur ainsi que la formation des membres du conseil d'administration sur les facteurs ESG importants.
- Un suivi des principaux indicateurs de performance ESG jugés importants pour les sociétés en portefeuille est effectué et des outils sont utilisés pour recueillir les données ESG en plus des données financières.
- Les connaissances en matière d'ESG sont partagées lors de conférences organisées pour les sociétés en portefeuille ou lors de rencontres avec les hauts dirigeants.
- Des rapports d'activités sur les initiatives ESG sont produits pour chaque fonds et présentent les indicateurs clés de performance ESG.
- Initiatives sur la diversité et l'inclusion pour l'organisation et les sociétés en portefeuille

¹ Aux fins du présent rapport, il s'agit de tendances générales, qui ne s'appliquent donc pas nécessairement à toutes les classes d'actifs ou toutes les stratégies de placement.

PSP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Se préparer pour l'avenir

Au cours de l'exercice financier 2021, nous continuerons à aborder l'investissement responsable de manière à appuyer la stratégie de PSP. Pour ce faire, nous avons établi quatre priorités :

- Continuer à accroître notre approche de gestion et de surveillance des principaux indicateurs de performance ESG en tirant profit de nouvelles sources de données et d'analyses.
- Encourager le partage des connaissances et les initiatives collaboratives qui renforcent les pratiques ESG créatrices de valeur pour les sociétés en portefeuille.
- Continuer à évaluer les multiples facettes des risques et opportunités associés aux changements climatiques et améliorer la résilience de notre portefeuille.
- Continuer à perfectionner
 notre approche dans un monde
 en transformation pour mesurer
 l'incidence de nos placements,
 en tenant compte de plus en plus
 des facteurs sociaux.

Rapport sur les changements climatiques

Les changements climatiques représentent un défi crucial de notre époque. Selon le Forum économique mondial, au cours des dix prochaines années, les trois principaux risques à l'échelle mondiale sur le plan de l'impact potentiel et de probabilité sont liés aux risques de transition ou risques physiques liés aux changements climatiques. Les risques de transition font référence aux répercussions sur les organisations des changements politiques, juridiques, technologiques et de marché résultant des mesures d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques. Parallèlement, la transition vers une économie faible en carbone stimule l'innovation et la croissance dans plusieurs secteurs, créant ainsi de nouvelles opportunités pour les investisseurs à long terme. Les risques physiques associés aux phénomènes météorologiques extrêmes ou aux changements des systèmes climatiques à long terme peuvent perturber le cours normal des affaires et nuire à l'économie, ceci ayant des répercussions importantes sur les investissements.

En tant qu'investisseurs à long terme, nous abordons de façon proactive les changements climatiques dans notre stratégie de placement. Nous croyons qu'ils représentent l'une des tendances structurelles à long terme qui auront sans doute une incidence importante sur les risques et les rendements des placements pour l'ensemble des secteurs, des régions et des classes d'actifs. À ce titre, notre portefeuille de placement hautement diversifié est exposé aux risques de transition et aux risques physiques, ainsi qu'aux opportunités associées aux changements climatiques.

Nous avons développé une approche pluriannuelle en matière de changements climatiques, qui repose sur trois piliers:

- —L'intégration des changements climatiques dans nos décisions de placement, à l'échelle du portefeuille global, des classes d'actifs et des actifs individuels;
- —La surveillance de l'exposition du portefeuille aux changements climatiques (incluant les risques de transition, les risques physiques et les opportunités);
- —Le dialogue avec les sociétés en portefeuille, notamment pour promouvoir une meilleure divulgation des risques financiers liés aux changements climatiques.

Cette approche s'applique à l'ensemble des classes d'actifs du portefeuille de PSP, et s'adapte facilement aux diverses stratégies de placements et à différents secteurs d'activités.

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques

Le Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD) a été établi par le Conseil de stabilité financière du G20 (Financial Stability Board - FSB) en vue de développer un cadre cohérent pour la divulgation des renseignements financiers liés au climat. Le TCFD a formulé des recommandations volontaires qui reposent sur quatre piliers: la gouvernance, la stratégie, la gestion des risques, et les mesures et cibles. Ces recommandations de divulgation visent à aider le milieu financier à comprendre les risques importants liés aux changements climatiques.

Nous appuyons le TCFD en vue de favoriser une plus grande transparence en matière de risques financiers et d'opportunités liés aux changements climatiques au niveau des marchés financiers. Nous encourageons une plus grande divulgation de ces risques par les entreprises dans lesquelles nous investissons. En tant qu'actionnaire à long terme, PSP s'engage à améliorer graduellement la divulgation relative à sa gestion des risques financiers associés aux changements climatiques en adoptant entièrement ces recommandations d'ici la fin de l'exercice financier 2021.

Dans les prochaines pages, nous vous présentons un aperçu de notre mise en œuvre des recommandations du TCFD.

OSP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Gouvernance

Divulguer la gouvernance de l'organisation en matière de risques et d'opportunités liés aux changements climatiques.

Notre conseil d'administration et notre équipe de haute direction supervisent les efforts de PSP pour comprendre et gérer les risques et opportunités liés aux changements climatiques. Ils ont approuvé notre approche pluriannuelle en matière de changements climatiques à l'échelle du portefeuille, qui est fondée sur trois piliers: l'intégration, la surveillance et le dialogue.

Le groupe Investissement responsable, qui relève du Groupe du chef des placements de PSP, veille à coordonner le développement de l'approche en matière de changements climatiques ainsi que sa mise en œuvre, en collaboration avec les classes d'actifs et les partenaires d'affaires. La mise en œuvre de notre approche en matière de changements climatiques figurait parmi les priorités du bureau du chef des placements à l'exercice financier 2020.

Le groupe Investissement responsable communique, sur une base régulière, au conseil d'administration, au comité de gouvernance du conseil d'administration et à la haute direction sur les facteurs ESG, y compris les changements climatiques. De plus, il organise régulièrement des présentations et des ateliers pour s'assurer que les groupes de placement et la haute direction demeurent au fait de nos progrès dans la mise en œuvre de notre approche en matière de changements climatiques, ainsi que des tendances et des risques clés.

Stratégie

Divulguer les répercussions importantes, réelles et potentielles, des risques et des opportunités liés aux changements climatiques sur les activités, la stratégie et la planification financière de l'organisation.

En tant qu'investisseurs à long terme, nous avons une obligation fiduciaire de tenir compte de façon proactive des risques et des opportunités liés aux changements climatiques dans notre stratégie de placement. Pour PSP, cela implique l'élaboration et la mise en œuvre de politiques et de processus de placement pour rendre le portefeuille plus résilient aux répercussions des changements climatiques. Notre approche pluriannuelle en matière de changements climatiques à l'échelle du portefeuille comprend des efforts descendants axés sur la construction du portefeuille, comme l'analyse de scénarios climatiques. L'approche comporte également des efforts ascendants qui ciblent l'intégration des changements climatiques tout au long du cycle de placement, ainsi que l'étude des vulnérabilités climatiques au niveau des actifs.

Nous procédons chaque année à l'analyse de divers scénarios pour mieux comprendre les répercussions des changements climatiques sur notre répartition d'actif à long terme. L'analyse évalue l'incidence annuelle moyenne du climat sur le rendement à trois niveaux - le portefeuille global, les classes d'actifs et les secteurs d'activités - en tenant compte des risques de transition et des risques physiques. Nous utilisons trois scénarios de changements climatiques. Le premier scénario mène à un réchauffement de 2 °C, en lien avec l'atteinte des objectifs de l'Accord de Paris¹ et la diminution des dommages physiques prévus. Les deux autres scénarios n'atteignent pas les objectifs de l'Accord de Paris et mènent à une augmentation des températures à différentes vitesses. soit un scénario à 3 °C et un autre à 4 °C. Nous avons cerné les risques et opportunités climatiques liés à notre portefeuille de référence et à notre portefeuille stratégique, fondés sur ces trois scénarios, et pour les années 2030, 2050 et 2100. Les résultats ont confirmé la résilience de notre répartition d'actif à long terme.

¹ En 2015, le Canada et 194 autres pays ont adopté l'Accord de Paris, qui établit un cadre mondial visant à limiter l'augmentation de la température moyenne mondiale bien au-dessous de 2 °C et, si possible, à limiter cette augmentation à 1,5 °C.

PSP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Gestion du risque

Divulguer les méthodes d'identification, d'évaluation et de gestion des risques liés aux changements climatiques.

Les risques liés aux changements climatiques font partie des facteurs de risque ESG évalués dans le cadre de notre examen annuel des risques d'entreprise et de placement, et sont revus par notre conseil d'administration. De plus, chaque année, nous effectuons à l'échelle de l'entreprise une auto-évaluation des risques et des contrôles internes pour cerner les principaux risques, y compris ceux liés aux changements climatiques, ainsi que pour évaluer la pertinence et l'efficacité des activités d'atténuation.

Dans le cadre de notre approche en matière de changements climatiques, nous intégrons les risques liés aux changements climatiques dans nos décisions de placement, au niveau du portefeuille global, des classes d'actifs et des actifs individuels; par exemple:

- Nous procédons à l'analyse de scénarios liés aux changements climatiques dans le cadre du processus de construction de portefeuille, afin d'évaluer la résilience de notre répartition de l'actif à long terme. Cette évaluation nous indique quelles classes d'actifs ou quels secteurs sont susceptibles d'être plus exposés aux risques de transition et aux risques physiques liés aux changements climatiques.
- Nous analysons l'exposition de nos actifs immobiliers, en infrastructures et en ressources naturelles aux risques physiques liés aux changements climatiques, y compris les inondations côtières et les changements chroniques des tendances météorologiques et pluviométriques. Au cours de l'exercice financier 2019, nous avons étudié environ 1200 de nos actifs réels et découvert que la vaste majorité a une faible exposition aux risques physiques liés aux changements climatiques, selon le type d'actif et leur emplacement. Au cours de l'exercice 2020, nous avons travaillé avec les sociétés en portefeuille pour évaluer les mesures d'adaptation en place et améliorer la résilience des actifs davantage exposés aux répercussions des changements climatiques.

Au niveau des actifs, nous évaluons les principaux risques et opportunités liés aux changements climatiques tout au long du cycle de placement. Pour chaque placement nécessitant l'approbation du président et chef de la direction ou du comité de placements et de risques du conseil d'administration, nous examinons formellement si les changements climatiques pourraient avoir une répercussion importante sur l'entreprise, en fonction de son secteur d'activités et des régions dans lesquelles elle exerce ses activités. Les risques de transition et les risques physiques jugés pertinents, ainsi que les opportunités les plus intéressantes sont ensuite évalués au cours du processus de revue diligente. Au besoin, nous travaillons en étroite collaboration avec des conseillers externes pour soutenir l'évaluation des principaux risques liés aux changements climatiques lorsque ceux-ci sont davantage présents. Durant l'exercice financier 2020, nous avons développé un cadre pour aider les équipes de placement dans ce processus et nous assurer que les risques et opportunités liés aux changements climatiques sont évalués de façon efficace et systématique pour les nouvelles opportunités et les placements existants.

De plus, nous entretenons un dialogue fréquent avec les sociétés en portefeuille relativement aux changements climatiques, qui figurent d'ailleurs parmi nos trois priorités de dialogue actionnarial. Nous misons sur la transparence en ce qui a trait aux risques liés aux changements climatiques, sachant que la qualité et la disponibilité des données peuvent être améliorées et jouent un rôle primordial dans notre capacité à évaluer efficacement les risques climatiques. À ce titre, nous encourageons la divulgation et la participation au CDP (auparavant connu sous le nom de Carbon Disclosure Project) et nous appuyons les propositions d'actionnaires qui visent à améliorer la divulgation liée aux changements climatiques, en vertu des recommandations du TCFD. Au cours de l'exercice financier 2020, nous avons dialogué avec 226 sociétés inscrites en bourse, directement ou avec l'aide d'un fournisseur de services mondial en dialogue actionnarial, pour les encourager à adopter une approche corporative consciente des risques liés aux changements climatiques. Nous favorisons la divulgation de pratiques exemplaires à l'aide de mécanismes comme le vote par procuration et l'exercice de notre influence en siégeant aux conseils d'administration de sociétés privées.

OSP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Mesures et cibles

Divulguer les mesures et les cibles utilisées pour évaluer et gérer les risques et les opportunités pertinents liés aux changements climatiques, lorsque cette information est importante.

PSP surveille les pratiques exemplaires pour mesurer et gérer les risques et les opportunités liés aux changements climatiques à l'échelle de son portefeuille. Les mesures les plus couramment utilisées dans l'industrie à ce jour concernent les émissions de carbone du portefeuille. Nous partageons l'avis du TCFD selon lequel il y a des limites associées à l'interprétation des émissions de carbone d'un portefeuille comme mesure de risque. Ceci étant dit, la divulgation des émissions est une première étape cruciale qui devrait accélérer le développement de mesures de risques climatiques utiles lors de la prise de décisions. Les mesures d'émissions de carbone sont l'une des nombreuses sources de renseignements qui éclairent notre gestion des risques climatiques dans le processus décisionnel de PSP en matière de placement.

Nous calculons les émissions de carbone de notre portefeuille depuis l'exercice financier 2017. Pour ce faire, nous avons développé un cadre et un système normatif à l'interne pour calculer les mesures d'émissions de carbone de diverses classes d'actifs en temps réel. Dans le cadre de notre engagement à constamment améliorer la divulgation de notre gestion des risques financiers liés aux changements climatiques, conformément au TCFD, nous divulguons l'empreinte carbone et la moyenne pondérée de l'intensité carbone de notre portefeuille au cours des cinq dernières années, sur une base de détention en équité.

Mesures d'émissions de carbone du portefeuille de PSP

Empreinte carbone

Moyenne pondérée de l'intensité carbone

Mesures	Total des émissions de carbone pour un portefeuille normalisé par la valeur marchande du portefeuille (tonnes CO ₂ e/million \$ investis)	Exposition du portefeuille aux sociétés à fortes émissions de carbone (tonnes CO ₂ e/million \$ de revenus)
Équation comptable du carbone	1. Calculer les émissions de carbone du portefeuille: n Juste valeur marchande des actifs de l'émetteur Cap. boursière de l'émetteur i 2. Diviser par la valeur de l'actif net du portefeuille de PSP	n Juste valeur marchande des actifs de l'émetteur Juste valeur marchande des actifs de PSP

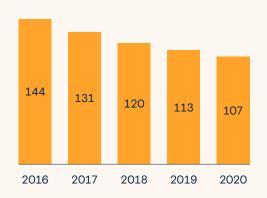
Empreinte carbone

Au 31 mars



Moyenne pondérée de l'intensité carbone

Au 31 mars



Notre intensité carbone a baissé jusqu'en mars 2020, ce qui est partiellement attribuable à la réduction combinée de l'exposition aux secteurs à fortes émissions de carbone et à la hausse de l'exposition aux placements faibles en carbone. Par exemple, à l'exercice financier 2020, nous avons analysé les émissions évitées pour les 150 actifs d'énergie renouvelable détenus par PSP. Cette évaluation a été effectuée en vertu du Protocole des gaz à effet de serre (Protocole des GES) qui recommande d'utiliser le facteur d'émissions carbone marginal. Ce facteur représente l'augmentation ou la diminution incrémentielle des émissions de GES provenant des sources d'énergie desservant un réseau de distribution d'électricité. L'analyse a permis de mesurer l'évitement de 3,6 MtCO₂ d'émissions carbone allouées à PSP, ce qui équivaut au retrait de 750 000 voitures de la circulation par année.

Cependant, l'empreinte carbone de PSP a augmenté entre le 1er mars et le 31 mars 2020, en raison de l'éclosion de la pandémie de COVID-19 et de la turbulence sur les marchés financiers. Au 1er mars 2020, elle était de 101 tCO_oe/million \$ investis. Toutefois, la correction boursière entamée en mars 2020 a entraîné une diminution de la capitalisation boursière des entreprises. Même si les changements dans la capitalisation boursière sont reflétés dans le calcul de l'empreinte carbone, les baisses réelles des émissions en raison de la pandémie – qui annulerait en partie cet effet – ne l'affectent pas, en raison du décalage dans la publication des données. Par conséquent, cette baisse de la capitalisation boursière a entraîné une hausse inversement proportionnelle de l'empreinte carbone du portefeuille de PSP. La moyenne pondérée de l'intensité carbone basée sur le revenu a été moins affecté par les mouvements du marché au 31 mars 2020, en raison du décalage dans la divulgation des revenus des entreprises.

Cette analyse met en lumière certaines limitations des mesures d'émissions de carbone du portefeuille. Premièrement, les mesures sont directement affectées par des facteurs de marché, y compris la valorisation et les revenus des entreprises, ainsi que par les taux de change. Deuxièmement, il y a un écart dans la fréquence de mise à jour des composants du calcul d'émissions de carbone du portefeuille. Même si les mesures financières sont régulièrement mises à jour, les émissions de carbone sont habituellement publiées plusieurs mois après la fin de l'exercice financier d'une entreprise. Troisièmement, les émissions de carbone du portefeuille sont calculées à un moment précis, qui ne reflète pas nécessairement le risque sous-jacent lié aux émissions de carbone dans un portefeuille sur une période donnée.

Méthodologie

Nous incluons les émissions de type 1 et 2 dans nos mesures d'empreinte carbone du portefeuille. Les émissions de type 1 sont des émissions directes provenant de sources appartenant aux sociétés en portefeuille ou sous leur contrôle, alors que les émissions de type 2 sont associées à l'énergie qu'elles ont achetée. Nous utilisons les données relatives aux émissions fournies par MSCI, qui sont combinées aux données du marché et aux positions de PSP pour calculer l'empreinte carbone du portefeuille et la moyenne pondérée de l'intensité carbone.

Nous sommes conscients que les sociétés utilisent différentes méthodologies pour calculer et publier leurs émissions de carbone. Pour celles qui ne les publient pas, nous utilisons une approche en cascade nous permettant de formuler une estimation, que nous appliquons à l'échelle de nos portefeuilles sur les marchés publics et privés:

- Émissions publiées par la société (29 % de la valeur de l'actif net);
- Estimation basée sur des facteurs propres à la société (3 % de la valeur de l'actif net);
- Approximation basée sur l'intensité carbone moyenne de la sous-industrie (68 % de la valeur de l'actif net).

Champ d'application

Cette section dresse la liste des classes d'actifs et des types de placement compris dans nos mesures de l'empreinte carbone du portefeuille, qui représentent 74 % de notre actif net au 31 mars 2020.

Marchés publics

- Dans le champ d'application: les stratégies d'actions en positions longues, les titres détenus par l'entremise de fonds indiciels ou fonds négociés en bourse (FNB), les placements gérés à l'externe;
- Hors du champ: les obligations gouvernementales, la trésorerie et les instruments du marché monétaire, et les produits dérivés non liés aux actions.

Marchés privés

- Dans le champ d'application: les placements directs et dans des fonds de placements privés, de placements immobiliers, de placements en infrastructures et de placements en ressources naturelles;
- Hors du champ: les fonds de fonds et les titres de créance.

PSP — Rapport sur l'investissement responsable 2020

Glossaire

CDP (auparavant connu sous le nom de Carbon Disclosure Project)

Organisme sans but lucratif qui recueille des données sur les changements climatiques, la sécurité de l'eau et la déforestation grâce à la divulgation volontaire d'entreprises, de villes, d'États et de régions.

Greenhouse Gas (GHG) Protocol

Organisme qui procure des normes, des directives, des cadres et des outils de calcul pour mesurer et gérer les émissions de gaz à effet de serre des entreprises et d'autres entités.

GRESB (auparavant connu sous le nom de Global Real Estate Sustainability Benchmark)

Organisme fondé par des investisseurs pour évaluer la performance ESG des biens immobiliers et d'infrastructures, et fournir des indicateurs de référence.

Groupe CSA (Canadian Standards Association)

Organisme consacré à l'élaboration de normes, qui offre également des services d'essai, d'inspection et de certification à l'échelle mondiale.

Groupe de travail sur l'information financière relative aux changements climatiques (TCFD)

Initiative du marché ayant formulé des recommandations volontaires visant à aider le milieu financier à comprendre les principaux risques liés aux changements climatiques.

Intensité carbonique moyenne pondérée

Exposition du portefeuille aux sociétés à fortes émissions de carbone, mesurée en tonnes CO₂e/millions \$ de revenus.

Principes pour l'investissement responsable (PRI)

Organisme soutenu par les Nations Unies qui aide son réseau international de signataires à intégrer les facteurs ESG dans leurs décisions d'investissement et d'actionnariat.

Sustainability Accounting Standards Board (SASB)

Organisme sans but lucratif qui a établi des normes de divulgation propres à l'industrie pour l'ensemble des sujets liés aux facteurs ESG, afin de faciliter la communication entre les entreprises et les investisseurs au sujet de renseignements utiles à la prise de décisions et importants sur le plan financier.

investissementresponsable@investpsp.ca

Places d'affaires

MONTRÉAL

(principal bureau d'affaires) 1250, boulevard René-Lévesque Ouest, bureau 1400 Montréal (Québec) CANADA H3B 5E9 Téléphone: +1 514 937-2772

NEW YORK

450, Lexington Avenue, suite 3750 New York, New York, 10017 ÉTATS-UNIS

Téléphone: +1 212 317-8879

LONDRES

10, Bressenden Place, 8th Floor London, SW1E 5DH ROYAUME-UNI

Téléphone: +44 20 37 39 51 00

HONG KONG

Suites 01-05, 22nd Floor Prosperity Tower 39 Queen's Road Central Central, HONG KONG Téléphone: +852 91616063

Siège social

OTTAWA

1, rue Rideau, 7º étage Ottawa (Ontario) CANADA K1N 8S7

Téléphone: +1 613 782-3095

info@investpsp.ca